

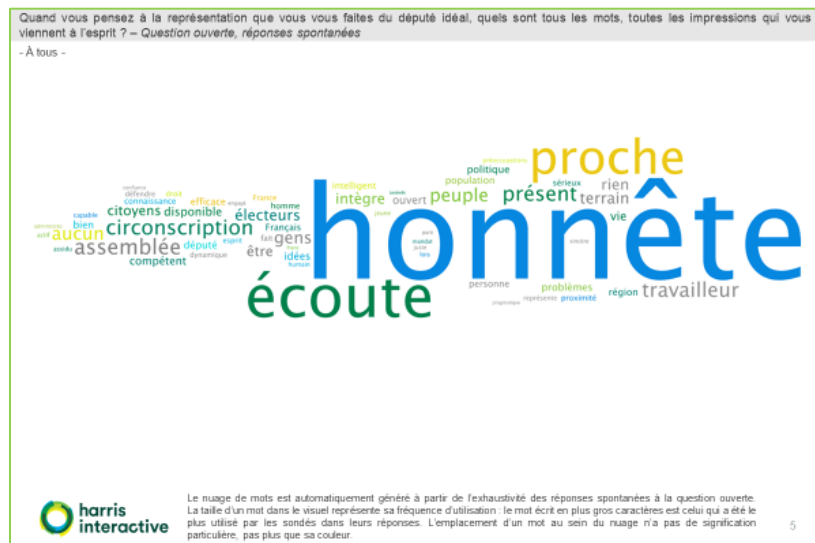
Que retenir de cette enquête ?

- Pour les Français, le **député idéal** se caractérise avant tout par son **honnêteté**, son **écoute** et sa **proximité** avec ses électeurs. Il est aussi **relativement jeune**, moins de **42 ans en moyenne**. En revanche, la grande majorité des Français n'accordent pas une grande importance au fait que ce soit un homme ou une femme.
- Pour un député, **les expériences antérieures les plus valorisées par les Français sont avant tout le fait d'avoir travaillé dans le secteur privé, d'avoir déjà eu un engagement associatif, ou d'avoir déjà exercé un mandat local**. En revanche, le fait d'avoir déjà été député, sénateur ou ministre, n'est pas forcément considéré comme un atout. Les professions vues comme la meilleure préparation à l'exercice de la fonction de député sont les **métiers juridiques** (avocat, juge, notaire, etc.) et les **fonctions managériales en entreprise** (chef d'entreprise, cadre, ingénieur).
- La **forte volonté de renouvellement** exprimée par les Français se caractérise également par le visage qu'ils donnent à l'Assemblée nationale idéale : une Assemblée avec **moins de députés qu'aujourd'hui, une proportion de nouveaux députés supérieure à celle des sortants** et où un député **n'exercerait pas plus de deux mandats**.

Dans le détail...

Le député idéal : honnête, proche, à l'écoute... et jeune

- Lorsqu'on leur demande de s'exprimer spontanément sur l'idée qu'ils se font du député idéal, les Français évoquent avant tout des termes liés au registre des valeurs et de la morale (plutôt que des considérations sur son âge ou son expérience, par exemple). **L'exigence de loin la plus récurrente est celle de l'honnêteté** (« *Honnête, qui pense aux personnes qu'il représente avant de penser à lui et qui ferait 2 mandats successifs maximum* »), une demande qui fait écho à une campagne présidentielle au cours de laquelle ce thème a largement été évoqué et au projet de loi sur la moralisation de la vie politique qui en est issu. **La demande de proximité et d'écoute à l'égard de ses administrés, en vue de représenter et défendre au mieux leurs intérêts**, est également très forte (« *Proche de moi, efficace à l'Assemblée pour porter mes idées* », « *Qu'il s'implique dans la vie quotidienne de sa région, qu'il travaille pour la mise en valeur et le développement de sa région* »). Enfin, les Français attendent aussi d'un député qu'il soit **travailleur et présent à l'Assemblée**.

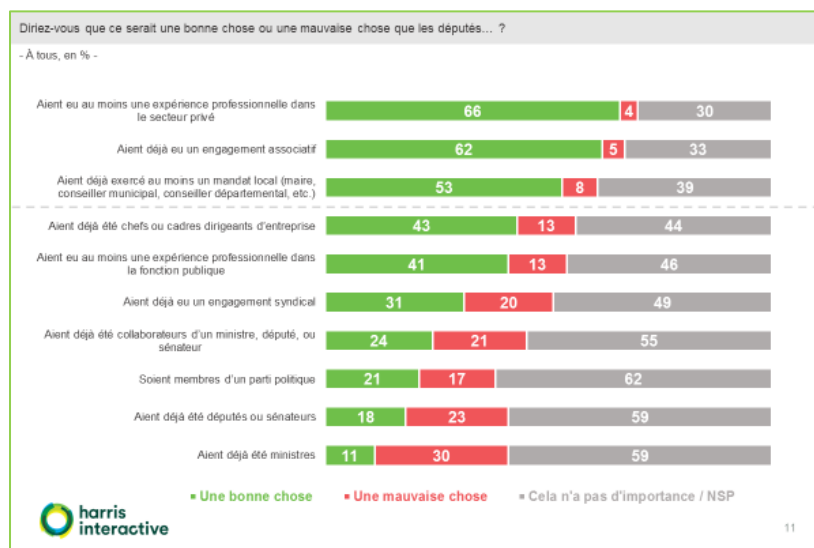


- Lorsqu'on interroge les Français sur l'âge idéal que devrait avoir un député au moment de son élection, celui ressortant de leurs réponses atteint à peine 42 ans. C'est sensiblement plus jeune que l'âge moyen des députés élus en juin 2012 (plus de 54 ans), et cela exprime une forte demande de renouvellement sur le plan générationnel. Plus précisément, 9% des Français citent un âge inférieur à 35 ans, 43% un âge se

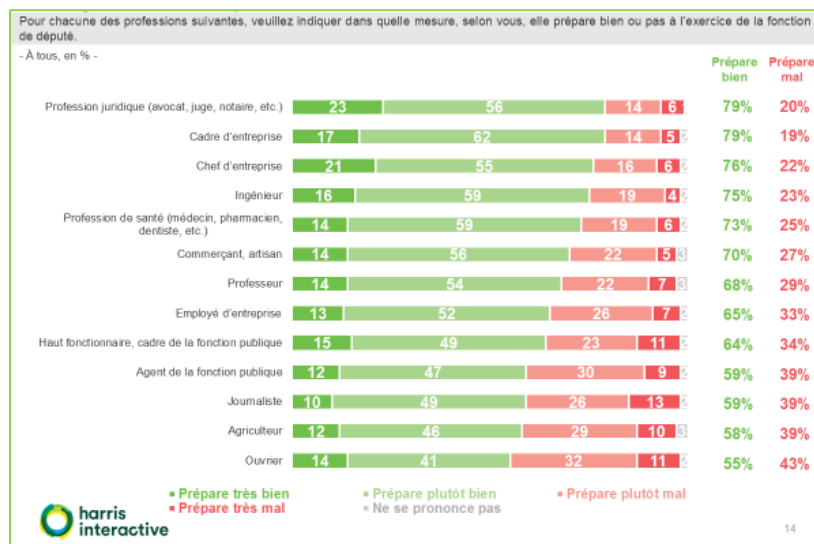
situant entre 35 et 44 ans, 41% un âge entre 45 et 54 ans, et 3% un âge supérieur à 55 ans. La très grande majorité des réponses s'échelonnent donc de 35 et 54 ans. Observons que plus les répondants sont jeunes, plus ils ont tendance à considérer que le député idéal devrait, lui aussi, être jeune. De même, on peut noter que les électeurs de François Fillon au premier tour de l'élection présidentielle placent l'âge moyen du député idéal au-dessus de la moyenne (près de 45 ans) quand ceux de Benoît Hamon le situent à peine à 40 ans. **En revanche, quand on leur demande si le député idéal devrait être un homme ou une femme, près de 9 Français sur 10 (88%) estiment que cela n'a pas d'importance.** Seulement 5% affirment leur préférence pour un homme et 7% pour une femme.

L'expérience antérieure du député idéal : la prime au secteur privé, aux engagements associatifs et aux mandats locaux

- **Quelles sont, aux yeux des Français, les expériences préalables idéales d'un député élu en 2017 ? Deux d'entre elles se détachent nettement des autres : le fait d'avoir eu au moins une expérience professionnelle dans le secteur privé**, considéré comme une bonne chose pour 66% des Français (et une mauvaise pour seulement 4% d'entre eux), **et le fait d'avoir déjà eu un engagement associatif** (une bonne chose pour 62%, une mauvaise pour seulement 5%). La majorité des Français considèrent également que le fait d'avoir déjà exercé **au moins un mandat local** (maire, conseiller municipal, conseiller départemental) est un bon préalable à une expérience de député (53%) et 43% pensent de même en ce qui concerne une **expérience de chef ou cadre dirigeant d'entreprise**. La plupart de ces expériences sont plus valorisées que la moyenne par les personnes les plus âgées, ainsi que par les électeurs d'Emmanuel Macron et de François Fillon au premier tour de l'élection présidentielle. Les autres expériences testées (travail dans la fonction publique, engagement syndical, travail auprès d'un élu, adhésion à un parti politique), sans être critiquées, sont considérées comme étant d'importance relativement moindre. **Notons néanmoins que le fait d'avoir déjà eu des responsabilités politiques nationales est plutôt moins bien vu que la plupart des autres expériences antérieures** : ainsi, 23% des Français estiment que c'est une mauvaise chose d'avoir déjà été député ou sénateur, contre 18% qui pensent que c'est une bonne chose (59% estimant que cela n'a pas d'importance). De surcroît, 30% considèrent que c'est une mauvaise chose d'avoir déjà été ministre, quand seulement 11% pensent qu'il s'agit d'une bonne chose. **Derrière ce paradoxe apparent, c'est bien un net besoin de renouvellement des élus et des responsables politiques qui s'exprime ici.**



- Pour les Français, de nombreuses professions sont considérées comme une bonne préparation à l'exercice d'un mandat de député. C'est le cas en particulier des professions juridiques**, de type avocat, juge, notaire (79% d'entre eux estiment qu'elles préparent bien à l'exercice de la fonction de député), **mais aussi des fonctions managériales en entreprise** : cadre d'entreprise (une bonne préparation pour 79% des Français), chef d'entreprise (76%), ou ingénieur (75%). Là encore, ces professions sont particulièrement valorisées, en tant que préalable à la fonction de député, par les personnes les plus âgées, ainsi que par les électeurs d'Emmanuel Macron et de François Fillon. Mais les autres types de professions sont également considérées comme de bonnes préparations par une majorité de Français, les scores s'échelonnant de 73% pour les professions de santé (médecin, pharmacien, dentiste) à 55% pour le métier d'ouvrier, en passant par d'autres types d'activités professionnelles (commerçant, professeur, journaliste, etc.). A noter que le fait d'être haut fonctionnaire, cadre de la fonction publique est considéré comme une bonne préparation par 64% des Français, c'est-à-dire plutôt dans la deuxième partie du classement. **Au final, on peut retenir que la plupart des professions antérieures**, à partir du moment où elles sont associées à l'idée d'une connaissance du « terrain », en-dehors de la sphère exclusive du monde politique, **sont plutôt considérées par une majorité de Français comme un atout pour exercer la fonction de député.**



Le visage idéal de l'Assemblée nationale : un souhait de renouvellement sous toutes ses formes

- Si la valorisation de la jeunesse et des expériences professionnelles antérieures, notamment dans le secteur privé, manifeste déjà **une forte volonté de renouvellement**, celle-ci est renforcée par le visage que les Français déclarent souhaiter idéalement pour leur Assemblée nationale. Tout d'abord, **plus de la moitié d'entre eux (58%) estiment qu'il devrait y avoir plus de nouveaux députés que de députés sortants dans la prochaine Assemblée nationale élue en juin 2017**. Ceux-ci sont encore plus nombreux parmi les hommes et les électeurs d'Emmanuel Macron au premier tour de l'élection présidentielle. 30% des Français souhaiteraient qu'il y ait autant de députés sortants que de nouveaux députés, et seulement 11% d'entre eux préféreraient qu'il y ait davantage de députés sortants.
- Par ailleurs, cette demande de renouvellement ne concerne pas seulement les élections législatives de 2017, mais a vocation à devenir un principe durable, pour la très grande majorité. En effet, pour près de 9 Français sur 10 (87%), un député ne devrait idéalement pas effectuer plus de deux mandats, soit 10 ans de présence à l'Assemblée nationale. Ainsi, plus d'un tiers d'entre eux (36%) considèrent qu'un député devrait n'effectuer qu'un seul mandat, ce score étant encore plus élevé parmi les femmes, les jeunes de 18-24 ans, les personnes issues de catégories populaires et les électeurs de Marine Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle. 51% des Français (plus nombreux chez les personnes âgées de 65 ans et plus et les électeurs de Jean-Luc Mélenchon) estiment qu'un député devrait idéalement exercer

Merci de noter que toute diffusion de ces résultats doit être accompagnée d'éléments techniques tels que : la méthode d'enquête, les dates de réalisation, le nom de l'institut – Harris Interactive –, la taille de l'échantillon.

A propos de Harris Interactive

Harris Interactive France est un acteur historique du marché des études.

Dirigé par ses fondateurs Nathalie Perrio-Combeaux et Patrick Van Bloeme, l'institut propose des approches innovantes, qualitatives et quantitatives, en France comme à l'international.

Harris Interactive repense le marché en alliant innovation technologique et accompagnement d'experts au-delà des études. Pour aider ses clients à prendre les meilleures décisions, avec un temps d'avance. Depuis juillet 2014, Harris Interactive Europe (regroupant Harris Interactive France, Allemagne et UK) a rejoint ITWP permettant ainsi à ce groupe international d'étendre sa présence dans la filière études.

Suivez l'actualité de Harris Interactive sur www.harris-interactive.fr, [Facebook](#), [Twitter](#) et [LinkedIn](#).

Contacts Harris Interactive en France :

Laurence Lavernhe - 39 rue Crozatier - 75012 Paris – Tel : 01 44 87 60 94 - 01 44 87 60 30 - llavernhe@harrisinteractive.fr

Jean-Daniel Lévy - Directeur du Département Politique & Opinion - 01 44 87 60 30 - jdlevy@harrisinteractive.fr